TRIBUNE

Opinion | L'Europe doit-elle continuer à acheter du gaz à tout prix ?

Afin d'éviter de possibles pénuries de gaz dans les prochains mois, les pays de l'Union européenne se sont donné pour objectif de remplir au maximum leurs stocks. Mais cette stratégie a un coût élevé avec l'envolée des prix de marché. Dans ce contexte, appliquer un prix plafond pourrait faire sens.



Par **Bertrand Charmaison** (Directeur d'I-Tésé, l'Institut de recherche en économie de l'énergie du CEA)
Publié le 14 sept. 2022 à 11:19 | Mis à jour le 14 sept. 2022 à 11:27

L'Europe doit-elle continuer à acheter du gaz à tout prix ?

Alors que les prix du gaz oscillaient entre 10 € et 30 € par MWh durant la dernière décennie, ils évoluent depuis plusieurs semaines entre 150 € et 350 € par MWh sur le TTF, la place de marché de référence en Europe. De tels niveaux traduisent une situation de déséquilibre – et de risque d'aggravation de ce déséquilibre – entre une offre

fortement réduite suite aux baisses de livraison de gaz par la Russie, et une demande toujours élevée soutenue par la stratégie de constitution de stocks décidée par les États européens.

En Europe, les prix des marchés court terme déterminent les prix des contrats de long terme de gaz

Les achats sur les marchés de court terme ne constituent qu'une faible part des approvisionnements en gaz de l'Europe, l'essentiel des volumes étant livrés au travers de contrats de long terme. Toutefois, les prix du gaz dans ces contrats de long terme sont pour l'essentiel fixés par les cotations enregistrées sur les marchés de court terme, dont ils traduisent mécaniquement leurs évolutions. Par conséquent, c'est le prix marginal du gaz, reflété dans les transactions de court terme, qui fixe les prix des approvisionnements gaziers de l'Europe.

Avant 2010, les prix du gaz dans les contrats européens étaient majoritairement indexés sur ceux des produits pétroliers. Certains contrats comportaient par ailleurs des clauses par lesquelles les acheteurs acceptaient de payer plus cher le gaz lorsque les prix du pétrole étaient faibles, en échange de rabais pour des prix élevés du pétrole. Si en Europe de tels contrats ont peu à peu été modifiés pour voir leurs prix être directement indexés sur ceux des marchés de court terme, ils constituent toujours la norme en Asie. Au Japon, on estime ainsi que 80 % des importations se font au travers de contrats de long terme dont les prix, indexés sur ceux du pétrole, seraient actuellement autour de 60 € par MWh.

Des prix intenables pour les consommateurs européens, générateurs d'un risque systémique

Aux niveaux actuels de 200 € par MWh, le coût des approvisionnements pour fournir un particulier chauffant sa maison au gaz dépasserait 5000 euros par an ; la facture gazière totale de la France représenterait environ 80 milliards d'euros, soit 3 % du PIB. Si jusqu'à présent le gouvernement français a pu atténuer l'impact de la flambée du prix du gaz pour les particuliers au travers du "bouclier tarifaire", le coût de cette politique sera-t-il encore tenable, même en ciblant son application sur les foyers les plus modestes ? Les entreprises seront-elles en mesure d'absorber un tel choc sur leurs coûts de production

? Quid des prix de l'électricité, puisque le recours aux centrales à gaz est indispensable pour assurer l'équilibre du système européen ?

De surcroît, avec l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, les appels de marge demandés aux opérateurs intervenant sur les places de marché sont devenus tels qu'ils font peser des risques sur la solvabilité de certains acteurs. Les risques d'une défaillance en chaine sont tels que certains opérateurs n'interviennent plus sur ces marchés, faisant craindre au ministre finlandais de l'Économie un "moment « Lehman Brothers » de l'industrie énergétique".

Malgré cela, des transactions ont encore lieu sur les places de marché du gaz. Mais avec une liquidité en baisse et l'absence de certaines parties prenantes se pose la question de la représentativité des prix de ces transactions : peuvent-ils être manipulés par des acteurs ayant des comportements stratégiques ? Constituent-ils encore des références suffisamment fiables pour déterminer les prix des contrats de long terme ?

Plafonner les prix de marché du gaz ?

Dans ces conditions se pose la question d'une intervention sur les marchés. En Espagne et au Portugal, les prix du gaz utilisés pour produire de l'électricité sont réglementairement plafonnés depuis juin 2022 afin de limiter la hausse des prix de l'électricité. Lors du sommet européen du 9 septembre, des propositions d'imposer un prix plafond pour tout ou partie des contrats d'importation par gazoduc ont été avancées, sans être retenues au final.

Une approche alternative pourrait être de mettre temporairement en place un prix plafond applicable aux transactions sur les places de marché du gaz au sein de l'Union Européenne. Par ricochet, ce plafond s'appliquerait pour déterminer les prix dans les contrats de long terme, et ce sans toucher aux formules de prix ni interférer directement dans ces contrats bilatéraux.

En marge de ce schéma, des exemptions pourraient être accordées pour acquérir des quantités supplémentaires à des prix supérieurs au prix plafond, en particulier des cargaisons de GNL, permettant aux États de poursuivre leurs stratégies de remplissage des stocks.

Le plafonnement des prix de marché réduirait ainsi la facture globale des achats de gaz pour les Européens. Il ferait également baisser les prix de l'électricité, comme on a pu le

constater en Espagne et au Portugal, et limiterait les besoins de financement des appels de marge sur les marchés, réduisant le risque systémique.

Le niveau du plafond devrait être calibré pour ne pas générer de demande de gaz supplémentaire, en particulier pour produire de l'électricité, et être suffisamment attractif au regard de benchmarks comme les prix moyens d'importation de GNL en Asie. Un plafond autour de 80 € par MWh répondrait favorablement à ces critères.

À court terme, un prix plafond atténuerait fortement les impacts de la crise énergétique tout en permettant aux producteurs approvisionnant l'Europe de bénéficier d'une rente conséquente. Pour le long terme, il conviendrait aussi de se réinterroger sur le design de marché du gaz en Europe, en regard de celui des importateurs asiatiques qui apparait plus résilient face aux crises.

Par Bertrand Charmaison, Directeur d'I-Tésé, l'Institut de recherche en économie de l'énergie du CEA.